

Cockpit GO

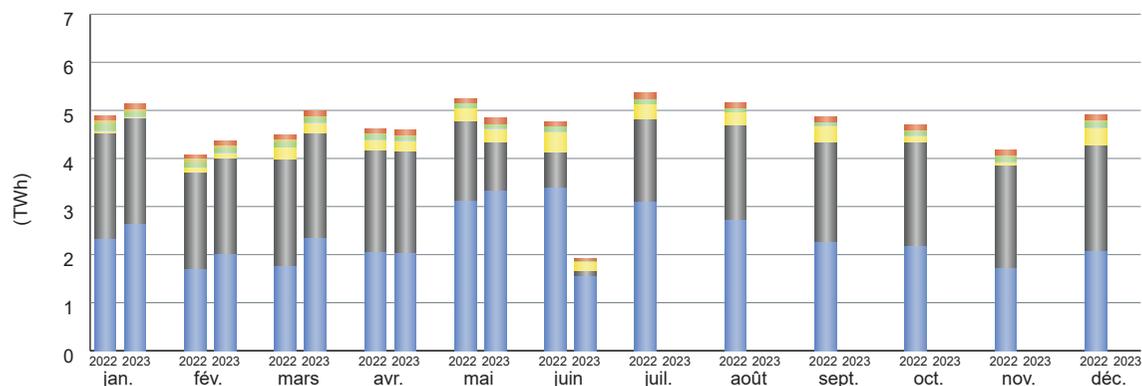
2^e trimestre 2023



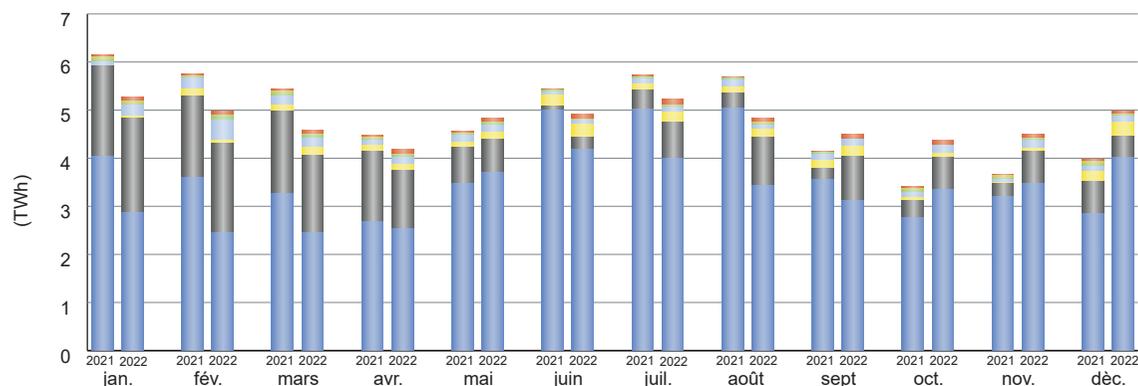
Le Cockpit des garanties d'origine suisses (GO) est mis à jour chaque trimestre et montre les chiffres-clés les plus importants du domaine des GO. Pour permettre des analyses plus détaillées, les données brutes anonymisées sont également disponibles sous forme de [fichier Excel](#) à télécharger sur le site web de Pronovo. Les **GO** désignent un certificat justifiant de la plus-value écologique de l'électricité consommée vis-à-vis des consommateurs finaux. Les certificats émis par Pronovo garantissent l'origine du courant produit. Une GO est établie pour chaque kilowattheure (kWh) d'électricité produite et une GO doit être annulée pour chaque kWh d'électricité consommée. La GO est découplée du flux d'électricité physique et peut être négociée séparément en tant que certificat autonome.

GO émises par mois de production

Les GO émises sont affichées par mois de production et par TWh produit. Le cockpit étant créé le 10 juillet 2023, le délai d'annonce des données de production pour le mois de juin 2023 n'est pas encore arrivé à son échéance. Le volume pour le mois de juin augmentera donc encore dans le prochain cockpit trimestriel.



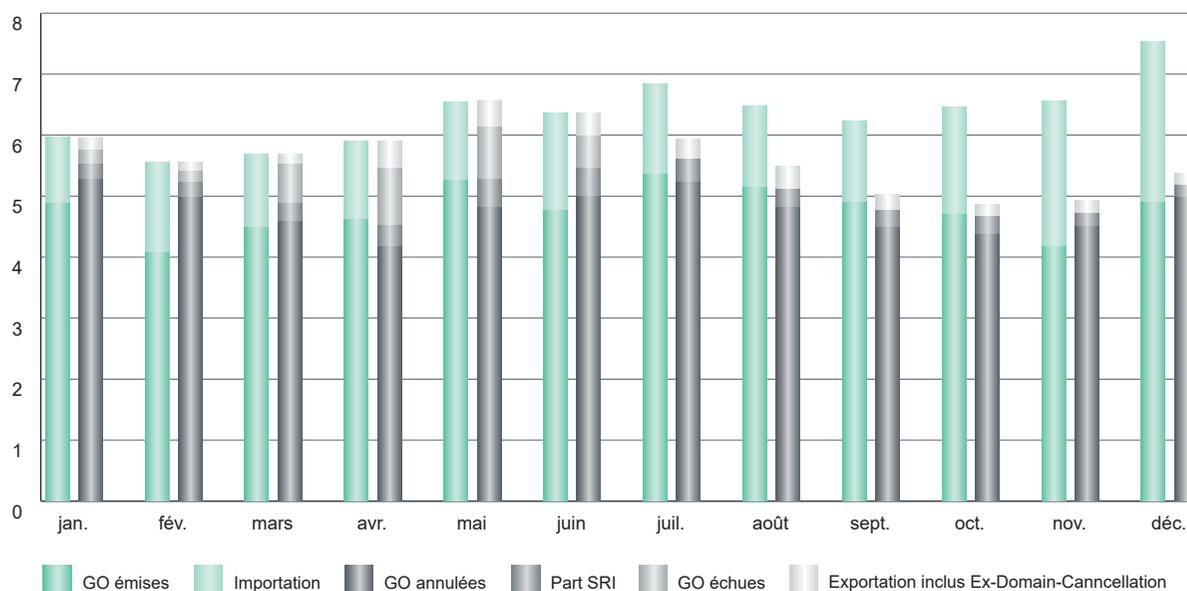
■ Déchets
 ■ Energies fossiles
 ■ Biomasse
 ■ Eolien
 ■ Photovoltaïque
 ■ Energie nucléaire
 ■ Hydraulique



GO annulées par mois de production

Pour que les GO puissent être utilisées pour le [marquage de l'électricité](#), elles doivent à chaque fois être annulées à cette fin, afin d'exclure tout autre commerce ou double comptage. Ce graphique présente les annulations des GO de 2022 par rapport à 2021. L'annulation pour 2021 s'élève à environ 60 TWh et devrait également être atteinte pour 2022.

Vue d'ensemble des transactions GO



Dans les piliers verts sont indiquées les entrées des GO émises et importées mensuellement depuis le système GO. Dans les piliers gris, les sorties correspondent aux GO annulées mensuellement, exportées et éventuellement déjà échues. Les GO des installations subventionnées dans le cadre du système de rétribution du courant injecté (SRI) y figurent également. Selon la définition, ces GO sont émises, mais elles ne peuvent être ni négociées ni échues. C'est la raison pour laquelle la part des installations bénéficiant du SRI est présentée séparément.

	2022 (TWh)											
	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
GO émises	4,88	4,07	4,49	4,62	5,26	4,77	5,36	5,15	4,89	4,70	4,18	4,90
Importation	1,09	1,49	1,20	1,29	1,29	1,59	1,48	1,33	1,34	1,77	2,38	2,63
GO annulées	5,27	4,98	4,58	4,17	4,81	5,00	5,22	4,82	4,49	4,37	4,51	4,98
Part SRI	0,25	0,24	0,30	0,35	0,46	0,46	0,38	0,29	0,28	0,29	0,21	0,20
GO échues	0,24	0,19	0,64	0,93	0,86	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Exportation inclus Ex-Domain Cancellation	0,20	0,14	0,17	0,46	0,43	0,39	0,33	0,38	0,26	0,20	0,21	0,19

